

Département de la Drôme

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Nombre des membres	
Afférent au Syndicat	42
En exercice	42
Présent	25
Votant	28

Date de convocation : 05/06/2024

### Travaux sur le réseau de St-Sorlin-en-Valloire – Plan de Financement Prévisionnel et Subventions

Délibération n°32-2024  
Séance du 12/06/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le douze juin, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à 18H30 heures en session ordinaire à Bren sous la présidence de M. David BOUVIER.

Présents : MONNIER Yves, GAUTHIER Patrick, LACROIX Alain, MARGIRIER Agnès, ESCOFFIER Gérard, BLAIN Céline, CHAZALON Mickaël, FIGUET Max, COURMONT Denis, FAURE François, MORGUE Gilles, NOIR Alain, BOUILLY David, CHRIST Agnès, SARRAZIN Stéphane, ROBERT Ludovic, COQUERAY Norbert, DERNAT Marin, GUILLIEN Alexandre, ROZIER Jean-Marc, SIRERA Daniel, SAPET Didier, MOUNIER-VEHIER Gilbert, BRUNET Pascal.

Excusés et absents : JACQUET Hervé, FROGET Jean-Rémi, BOITEL Romain, FOUREL Claude, CHAREYRE Yves, FOURT Romaric, ROUSSELET Cédric, RIGNOL Philippe, DOSSARD Anthony, MONTAGNE Ludwig, LACROIX Ludovic, DESSERTENNE Thierry

Pouvoirs : SEVENIER Stéphanie donne pouvoir à MARGIRIER Agnès, FRIZE Pierrick donne pouvoir à FAURE François, DESSERTENNE Thierry donne pouvoir à CHRIST Agnès.

VU :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Le Code de la Commande Publique.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'engager le projet de changement de réseau et reprise des branchements sur la commune de St-Sorlin-en-Valloire,
- **APPROUVE** l'étude AVP réalisée par le bureau d'étude Merlin,
- **APPROUVE** les travaux de la tranche ferme ainsi que de la tranche optionnelle 2 pour un montant prévisionnel de 443 000 € HT,
- **SOLLICITE** les financements les plus élevés possibles auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse et du Département de la Drôme pour la réalisation de ces opérations,
- **SOLLICITE** les financements les plus élevés possibles auprès de l'État, au titre de la DETR pour la réalisation de ces opérations,
- **DIT** que ces travaux seront engagés sur l'accord-cadre Travaux en cours de passation,
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- **DIT** que cette délibération sera affichée conformément à la législation en vigueur.

Fait et délibéré au jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme.

Le Président,  
David BOUVIER

